



Des centres de traitement des dépendances menacés par la réforme de l'aide sociale

Mise à jour le dimanche 10 mars 2013 à 15 h 53 HAE



Dix-neuf centres de traitement des dépendances pourraient fermer leurs portes dans la province si Québec décide d'aller de l'avant avec sa réforme de l'aide sociale.

Le gouvernement péquiste veut limiter les traitements défrayés pour les prestataires de l'aide sociale désirant traiter une dépendance à une durée maximale de 90 jours.

Les 19 centres qui offrent des traitements de cinq mois ou plus sont donc directement menacés par la réforme, estime l'Association des centres de traitement des dépendances du Québec (ACDTQ). Son directeur général, Vincent Marcoux, croit que les autres centres du réseau -- qui compte 54 établissements -- devront également réduire leur offre de services.

Si la réforme de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Agnès Maltais, est adoptée, près du quart du financement gouvernemental alloué pour couvrir les frais de séjour en toxicomanie sera coupé. Il s'agit d'une ponction de 5,6 millions de dollars sur une enveloppe budgétaire de 24,6 millions.

« Le projet de règlement détruira un réseau de services communautaires en dépendance qui existe depuis plus de vingt ans, dénonce M. Marcoux. Les dangers de ce règlement sont réels. Ce ne sont pas que des inquiétudes ou des craintes. »

Des représentants de l'ACDTQ iront rencontrer la ministre Maltais jeudi pour tenter de la convaincre d'abolir cette limite de 90 jours. Étude à l'appui, M. Marcoux compte démontrer à la ministre que des traitements de longue durée sont souvent nécessaires pour vaincre de façon définitive une dépendance.

En vertu de cette réforme, ce sont les centres eux-mêmes ou encore les usagers qui devront défrayer les frais des séjours de désintoxication après trois mois. « Mais la clientèle sur l'aide sociale ne peut pas assumer les frais et elle représente 80 % de nos usagers », affirme

M. Marcoux.

« En plus, c'est beaucoup plus cette clientèle-là qui a besoin de long terme. C'est une clientèle qui est désaffiliée, qui a des problèmes judiciaires et des problèmes de santé mentale », fait-il valoir.

Il craint que les usagers qui seront contraints de mettre un terme à leur traitement après trois mois se retrouvent en prison ou en centre hospitalier. « Ce sera nettement insuffisant pour eux pour qu'ils arrêtent de consommer », plaide M. Marcoux.

Il ajoute que le secteur dépendance était déjà le parent pauvre du secteur de la santé et des services sociaux. « Mais on va arriver à la rencontre avec des solutions parce qu'on est conscient que la ministre Maltais est soucieuse qu'il n'y ait pas de profiteurs », conclut-il tout en refusant de dévoiler publiquement toutes ses cartes.

LA PRESSE CANADIENNE

Important Afin de favoriser des discussions riches, respectueuses et constructives, **chaque commentaire soumis sur les tribunes de Radio-Canada.ca sera dorénavant signé des nom(s) et prénom(s) de son auteur** (à l'exception de la zone Jeunesse). Le nom d'utilisateur (pseudonyme) ne sera plus affiché.

En nous soumettant vos commentaires, vous reconnaissez que Radio-Canada a le droit de les reproduire et de les diffuser, en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit. Veuillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent la netiquette. Bonne discussion !

Connexion | [S'inscrire](#)

84 Commentaires



Écrire un commentaire ici

Soumettre

Les plus récents



normand lemay

Tout ce chambardement pour 18 millions!! Les Libéraux et les Caqueux qui vont en profiter pour ce faire les défenseurs de la veuve et de l'orphelin...Québec Solidaire qui va récolter le nombre de votes perdus pour le PQ, qui lui va avoir de la difficulté a revenir au Gouvernement....minoritaire! Franchement!...

Mme Maltais aurait du compenser a mettre une sur-taxe sur les hot dog a 4.50 du futur amphithéâtre...ca l aurait fait moins de mal.Les hot dog ont le dos large, eux autres!...

Il y a 1 ans 0 personne aime ce commentaire



Eric Bouchard

Ca vous apprendra Mme Maltais d'avoir cacher ces coupures de 19 millions

Le PQ qui parlais de transparence du PLQ bien ils sont aussi pire

Il y a 1 ans 0 personne aime ce commentaire



Gerald Dumouchel

ce sont pas des coupures, ce sont des récupérations ou économies réalisé en augmentant le retour au travail des assistés sociaux, et je vois pas pourquoi on chercherait pas a le faire, il y as pénurie de main d'oeuvre, avant d'augmenter

les travailleurs étrangers, on devrait commencer par faire travailler ceux qui sont aptes au travail.

juste un exemple, vous trouverez ça normal qu'une réserve atikamek qui compte environ 2800 personnes, dont la moitié vit de l'aide sociale. La moyenne d'âge... » plus

Il y a 1 ans 0 personne aime ce commentaire



Jean-François Belley

Monsieur Dumouchel, il est ici question de la partie de financement qui touchent les toxicomanes, pas des gens aptes au travail sans contrainte à l'emploi. Vos propos ne touchent pas le sujet de l'article, à part que ça fait partie de la même réforme. Ils vont tuer le milieu communautaire avec cette mesure-là!

Il y a 1 ans 0 personne aime ce commentaire



lucy belleau

18 millions sur un budget de 70 milliards !

Coups de 0,026 % qui font tellement de mal surtout qu'elles ne sont pas justifiées. Maltais veut tout simplement les envoyer dans le système de santé qui craque de toutes parts.

C'est tout simplement une attitude de pas dans ma cour qui montre de vrai visage de l'incompétence encore une fois !

Il y a 1 ans 0 personne aime ce commentaire



Normand Goudreault

20 millions à récupérer par incompétence?

Pendant combien d'années à s'empêtrer sur un discours des addicts du BS et des drogues? Définissons ces sous-cultures afin de les réduire!

Si on avait mandaté, pour six mois, Madame Danièle Henkel et Monsieur Gaétan Frigon afin de remettre en marche la Gaspésie de Chandler, on est sûr que de l'activité économique aurait vu le jour pour toute la péninsule gaspésienne. Si on avait mandaté, pour 6 mois, Monsieur Garon et Éric Proulx (COOP Les Grands... » plus

Il y a 1 ans 0 personne aime ce commentaire



Jean-Jacques Choret

Ah oui, bien sûr, c'est tellement mieux de les voir dans la rue avec des seringues qui jonchent le sol... (sarcasme).

Ce qu'on fera pas pour "économiser" des bouts de chandelles. Hâte de voir quel "As" le ministre Maltais dit avoir dans sa manche sans toutefois le dévoiler.

Il y a 1 ans 0 personne aime ce commentaire



lucy belleau

Son entrevue à TLMEP, n'a pas laissé passer la transparence. Aucun argument valable...

Même pas capable de reconnaître son incompétence. Il faut d'abord agir sur les jeunes addicts de BS plutôt que de s'en prendre aux gens de 58 ans et plus. Tellement loufoque. Seigneur, prends pitié !

Il y a 1 ans 0 personne aime ce commentaire



Normand Parent

C'est tout de même drôle de décider sans vérification interne de couper dans un programme qui contribue à réhabiliter plusieurs personnes et peut être les retourner sur la bonne voie et trouver un emploi au sein de la société.

Je pense que les ministres du PQ ne font aucune vérification de leurs dossiers et font des annonces qui sont en ligne pour que le PQ puisse dire aux citoyens nous avons réussi à rencontrer le déficit zéro.

Aucune profondeur et surtout pas de substance dans ce parti, ... » plus

Il y a 1 ans 0 personne aime ce commentaire



Reggie Lemelin

C'est triste de voir des gens applaudir qu'on s'en prenne aux plus démunis...honteux.

Il y a 1 ans 0 personne aime ce commentaire



Eric Bouchard

La ministre a voulu cacher tout cela à la population mais elle n'a pas pu déjouer les journalistes ordinaire et d'enquete

Et dire que ce parti voulais re installer la confiance dans la population en faisant tout pour cacher ces coupures de 19 millions

Le PQ n'a pas l'air a connaitre cela l'intégrité

PLus ca change plus c'est pareil

Dehors Pauline et le PQ bientôt

Il y a 1 ans 0 personne aime ce commentaire



Normand Gelin

A chaque jour le gouvernement actuel me déçoit. Pourquoi couper dans ces programmes? Qui fera l'analyse des cas? Ce ne sont surement pas des spécialistes. Les préposés auront des cases à remplir et si cela correspond aux critères, hurra. Mais ce ne sont pas des hurra que l'on va entendre. Il y aura plus de désespoir, de dépressions et de suicides. Voilà ce que le PQ met sur la table. J'étais péquistes jadis, jamais PLQ et encore moins CAC. Je ne sais pas quel parti peut faire mieux dans la... » plus

Il y a 1 ans 0 personne aime ce commentaire



Artty1960

La CAQ mérite leur chance. Il ne peut faire pire que nos deux vieux partis en alternance depuis 40 ans.

Il y a 1 ans 0 personne aime ce commentaire



Gerald Dumouchel

les toxicomanes en cure de désintox augmente chaque année, leur programme doit pas être si bon que ça. Surtout que ça leur prends plus de 90 jours, on devrais commencer a ce poser des questions.

Il y a 1 ans 0 personne aime ce commentaire



Lucy Belleau

Le monde autour d'elle s'ennuie et sont loin de croire en son bagoût...

Il y a 1 ans 0 personne aime ce commentaire

Afficher plus

Accueil
Grands titres
International
Régional
Politique

Audio • Vidéo
Dossiers
Interactif
Blogues
Webfictions

Télévision et radio
ICI Radio-Canada Télé
ICI Radio-Canada Première
ICI Musique

Ressources
À propos de CBC/Radio-Canada
Aide à la navigation
Boutique Radio-Canada
Centre de production

Centre des membres
Baladodiffusion
Cyberlettre
Fils RSS
Mon profil

Économie	Conditions météo	Autres sites	Comment soumettre un projet	MP3 en direct
Sports	Conditions routières	ICI Tou.tv	Communiqués	Services mobiles
Arts et divertissement	Conditions de ski	ICI Musique	Contenus éducatifs - Curio	Widgets
Santé	Concours	ICI RDI	Emplois	
Techno	Témoignage	Radio Canada International	Foire aux questions	ICI Radio-Canada en page d'accueil
Science		ICI Artv	Hyperliens de référence	
Alimentation		ICI Explora	Mises au point	
Insolite		Jeunesse	Nos coordonnées	
Réflexion		CBC.ca	Publicité	
Plaisirs		Archives	Services français de Radio-Canada	
		Partenaires	Signalétique	
		Sirius	Transparence et responsabilisation	
		TV5	Vente d'archives	
			Vidéodescription	

[Conditions d'utilisation](#) [Ombudsman](#) [Relations avec l'auditoire](#)

Tous droits réservés © Société Radio-Canada 2014